



LETTRE D'INFORMATION AUX FAMILLES D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE, DU COLLÈGE ET DU LYCÉE

Le **vendredi 15 mai prochain**, notre établissement devait participer à la 23^e édition de **LA COURSE CONTRE LA FAIM**, organisée par l'association **Action contre la Faim**.

Chaque année, La Course contre la Faim **sensibilise les jeunes au problème de la sous-nutrition dans le monde**, puis les mobilise contre ce fléau lors d'une course solidaire. Elle leur permet de s'impliquer concrètement dans une action de solidarité et leur prouve que **chacun peut agir à son niveau**, quel que soit son âge.

Cette année, malheureusement, nous ne pourrions pas courir pour venir en aide aux populations les plus démunies. Nous allons donc nous adapter et proposer une nouvelle formule pour collecter des fonds avec un don unique par parrain.

75 % de la collecte nette permettra de poursuivre et intensifier les programmes au profit des populations les plus vulnérables, notamment en République démocratique du Congo.

→ **Un projet citoyen, solidaire et sportif qui s'articule en 3 temps :**

9 avril 2020 : la séance de sensibilisation était prévue

Pour expliquer aux élèves le problème de la sous-nutrition dans le monde, les séances de sensibilisation devaient se tenir au sein de l'établissement. Elles devaient être assurées par des intervenants formés par l'association et être l'occasion d'échanges avec les élèves.

La sensibilisation se fera à distance, en regardant les vidéos proposées en lien sur le site de l'établissement.

L'élève contacte ses parrains (sms, mail pour tous ; via les réseaux sociaux pour les lycéens uniquement) pour lui signifier qu'il va participer à une action de solidarité au travers d'un flash mob.

Tuto (non actualisé) sur la page pour les dons.

28 mai 2020 (date officielle) : le Flash mob

Les élèves et les adultes se rassemblent dans la cour de l'établissement pour un **flash mob géant**.

C'est l'occasion de se retrouver et de lier effort physique et action solidaire.

Chaque élève fait de son mieux et participe à son rythme.

Dans la semaine suivant l'évènement

L'élève contacte de nouveau ses parrains (**sms, mail pour tous ; via les réseaux sociaux pour les lycéens uniquement**) pour lui signifier qu'il a bien participé au flash mob. Une vidéo du flash mob sera accessible sur le site de l'établissement.

Le parrain verse directement son don unique sur le site sécurisé d'ACF, par paypal ou CB.

Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous porterez à ce projet et comptons sur votre soutien !